

# COMMUNE DE BOIRY NOTRE DAME

## Compte-rendu de la réunion de conseil municipal du 03 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 03 avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur MARTINÉ Daniel, Maire en suite de convocation du 28 mars dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : MM. DEHAINE Françoise, DALLA MOTTA Giuseppe, CLAIRET Yves, STOMKA Séverine, VALETTE David, FERMAUT Yann, MONPAYS Clotilde.

Etaient absents excusés : MM CANIS Claire (procuration à M. MARTINÉ Daniel) et LECLERCQ Olivier.

### **Approbation du Compte Administratif et du Compte de Gestion 2022**

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		130 665.45	49 543.41	0.00	49 543.41	130 665.45
Opérations de l'exercice	203 542.62	280 626.53	22 530.39	81 866.86	226 073.01	362 493.39
TOTAUX	203 542.62	411 291.98	72073.80	81866.86	275616.42	493 158.84
Résultat de clôture		207749.36	0.00	9793.06	0.00	217542.42
			Restes à réaliser		3000.00	
			Excédent de financement Total			214542.42

Le conseil, à l'unanimité, approuve le compte de gestion et le compte administratif 2022.

Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement :

0.00 au compte 1068 (recette d'investissement)  
207 749.36 au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

### **VOTE DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX 2023**

Le conseil, décide, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2023 :

- Taxe foncière (bâti) 36,61 %
- Taxe foncière (non bâti) 59,95 %
- Taxe d'habitation 14,19 %

## PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET 2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte, à l'unanimité, le budget primitif communal de l'exercice 2023 arrêté comme suit :

### Dépenses de fonctionnement

Chap.	Libellé	Prévu
011	Charges à caractère général	174 279,75
012	Charges de personnel, frais assimilés	78 100,00
014	Atténuations de produits	5 857,55
65	Autres charges de gestion courante	62 240,00
66	Charges financières	2 967,08
67	Charges spécifiques	300,00
042		273,00
023	Virement à la section d'investissement	112 952,98
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>436 970,36</b>

### Recettes de fonctionnement

Chap.	Libellé	Prévu
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	7 000,00
73	Impôts et taxes	152 209,00
74	Dotations et participations	66 712,00
75	Autres produits de gestion courante	3 300,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	207 749,36
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>436 970,36</b>

### Dépenses d'investissement

Chap.	Libellé	Prévu
16	Emprunts et dettes assimilées	15 746,04
23	Immobilisations incorporelles	107 000,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>122 746,04</b>

### Recettes d'investissement

Chap.	Libellé	Prévu
001	Solde d'exécution section investissement	9 793,06
021	Virement de la section de fonctionnement	112 952,98
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>122 746,04</b>

Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes : - Fonctionnement : 7,5 % - Investissement : 7,5 %

## Questions diverses

- Un devis sera demandé afin d'enlever la haie de sapins à l'intérieur du cimetière (gain de gain et d'entretien)

Le Maire,  
Daniel MARTINÉ


